

La Régie Communale de Héron recherche un agent chargé de l'animation socioculturelle sur le territoire de la commune de Héron

FONCTION

L'animateur socioculturel conçoit, organise et développe des animations culturelles, artistiques ou encore sportives, scientifiques ou multimédia, à l'attention d'un public varié (enfants, adolescents, adultes, personnes âgées, moins valides, etc.).

A travers ces animations, il mène des interventions sociales, socioculturelles et d'éducation permanente. Sa fonction consiste à susciter et stimuler la création, l'éducation, la socialisation, le développement de la personne via des animations qu'il aura mises au point en fonction du groupe précis qu'elles visent. Il se doit donc de bien connaître l'environnement géographique dans lequel il évolue, ainsi que les différentes populations, afin de proposer des animations adéquates. Pour cela, il prend contact avec différentes associations, rencontre des artistes ou d'autres professionnels, met en place des activités et des animations d'un point de vue créatif mais aussi logistique et assure la promotion de ces dernières.

Il veille également à rester à l'écoute des partenaires et du public de façon à correspondre à leurs attentes. Dans tous les domaines d'activités, l'animateur favorise la constitution et l'expression du groupe qu'il anime. Il gère la dynamique, les éventuels conflits et fait respecter les règles de vie collective.

PROFIL

- Personne dynamique, autonome, créative, polyvalente et motivée.
- Faire preuve d'organisation.
- Etre flexible (possibilité de travail en soirée, les WE et jours fériés).
- Etre capable de concevoir et de réaliser un projet dans son entièreté.
- Avoir des capacités relationnelles avec le public.
- Avoir des notions comptables.
- Maîtrise des outils informatiques (suite office word, excel, outlook, power point,... envoi de mailing), multimédias (savoir gérer et convertir des fichiers photos, éditer des .pdf, publier des vidéos, éditer et diffuser des newsletters,...) et internet + réseaux sociaux.
- Bonnes aptitudes de communication orale et écrite (capable de rédiger et de publier des informations via les différents outils de communication (bulletin communal, site internet, réseaux sociaux, toutes-boites, publi-postages, ...)
- Etre disponible rapidement.
- La connaissance du territoire est un atout.

Conditions générales

1. Etre citoyen de l'Union européenne ou non. Pour les ressortissants hors UE, être en possession d'un permis de travail.
2. Jouir des droits civils et politiques.
3. Etre d'une conduite répondant aux exigences de la fonction.
4. Justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer.
5. Réussir les épreuves de sélection.

Conditions particulières

1. Etre en possession d'un permis de conduire de type B et d'un véhicule.
2. Etre porteur au minimum d'un baccalauréat en rapport avec l'emploi à pourvoir.
3. Une expérience de minimum 2 ans dans un domaine similaire constituerait un atout sérieux.
4. Résider idéalement sur le territoire de max 20 km de la commune de Héron
5. L'agent doit être disponible les WE, jours fériés et soirées. Son horaire est variable.
6. Réussir les épreuves de sélection suivantes :
 - épreuve écrite : étude de cas (min 60/100) ;
 - vérification des connaissances informatiques ;
 - épreuve orale portant sur les connaissances professionnelles propres à la fonction à remplir, et consistant en un entretien visant à, entre autres, évaluer la personnalité du candidat, s'informer sur ses motivations et sur ses capacités à occuper le poste.

CONTRAT DE TRAVAIL

- Type de contrat : contrat de travail à durée indéterminée
- Régime de travail : temps plein (38h/semaine selon horaire variable, week-end inclus).
- Salaire : échelle barémique D6 statut RGB.
- La rémunération annuelle brute à 100% est fixée comme suit : 16.174,07 € minimum à 24.852,06 € maximum (indice-pivot 138,01), allocations réglementaires et indexations non comprises.

CANDIDATURE



La lettre de candidature, comportant la signature manuscrite, accompagnée des pièces ci-après :

- curriculum vitae,
- copie certifiée conforme du diplôme requis,
- passeport APE,
- extrait du casier judiciaire, daté de moins de trois mois,

sera adressée **UNIQUEMENT** par courrier postal pour le **15 avril 2017** à Monsieur Eric HAUTPHENNE, Place communale, 1 à 4218 COUTHUIN

Les candidatures non signées et/ou tardives et/ou incomplètes et/ou transmises par e-mail ne seront pas prises en considération.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE :

Eric HAUTPHENNE ( 0477/28 82 35 -  e.hautphenne@heron.be)